

Tours, le 24 Octobre 1989

Messieurs HELLER et HILLER  
Anna-Dandler-Str. 5/11  
D - 8000 MÜCHEN-68

Messieurs,

Je viens d'apprendre par Monsieur l'abbé Schoonbroodt que Monsieur Hiller lit le français. Ne connaissant pas l'allemand je vous écris dans ma langue.

En juillet dernier une amie de Madrid (Espagne) m'a communiqué la photocopie d'une lettre que Monsieur Heller avait adressée à un de mes abonnés, Monsieur BRACKELMANNNS. Sur cette lettre, Monsieur Heller manifestait le désir de recevoir la revue *Forts dans la Foi*. Je la lui ai envoyée d'autant plus volontiers que depuis quelque temps déjà je cherchais à entrer en relation avec vous. Je désirais cette rencontre parce que, ayant évolué au sujet des sacres conférés par Monseigneur Ngo Din Thuc aux prêtres mexicains et au Révérend Père Guérard des Lauriers, je prépare un travail sur cette question et j'ai besoin de renseignements que seuls vous pouvez me donner.

Ne comprenant pas l'allemand et ignorant que vous compreniez le français, je m'étais adressé à plusieurs amis communs ; malheureusement chaque fois sans succès.

La raison pour laquelle je tiens à vous rencontrer est fort simple. Je viens de vous le dire, j'ai été amené à revoir ma position sur les sacres conférés par Monseigneur Thuc.

A son sujet, vous devez le savoir, sa conduite n'a pas été sans reproche. Il a commis, pour le moins, des imprudences nombreuses et graves en conférant les saints ordres à des personnes qui avaient publiquement quitté l'Eglise catholique pour adhérer à des sectes. De cela il y a des preuves nombreuses et publiques.

Par ailleurs, vous avez dû apprendre que j'ai eu une très grande épreuve. Un jour, j'ai eu la surprise de découvrir qu'un de mes associés, dans l'Union pour la Fidélité, se prétendait "chef légitime de l'état français" comme vous pouvez l'imaginer, j'ai voulu m'en séparer. Mal m'en a pris; cet individu avait si bien envoûté Monsieur l'abbé Barthe que c'est moi qui me suis trouvé exclu de mon association. Pour rentrer dans mes droits et dans mes biens, j'ai dû aller en justice ; j'ai obtenu gain de cause. Je m'excuse de vous parler de cela mais c'est pour que vous compreniez comment j'ai été amené à évoluer.

Ayant repris en main la direction et la rédaction de la revue après notre séparation, j'ai été amené à étudier plus profondément certaines questions de théologie. J'ai compris alors qu'à l'Union pour la Fidélité nous avons commis une erreur, dans nos appréciations des personnes, en passant indûment du plan objectif au plan

subjectif. C'est ainsi que nous avons affirmé que Monseigneur Thuc avait fait schisme à cause de sa collaboration *in sacris* avec des apostats de l'Eglise catholique. Cette première découverte m'a conduit à en faire une autre. Du moment que ce vieil Archevêque n'était ni hérétique, ni schismatique, ces sacres pouvaient avoir été licites. Au moment où je faisais cette constatation, Dieu a permis que j'apprenne, par Monsieur l'abbé Lucien, que le Révérend Père Guérard n'avait accepté d'être sacré qu'après que Monseigneur Thuc lui eût donné l'assurance qu'il se ralliait à sa thèse sur la perte de l'autorité pontificale par les papes de Vatican II.


Etant donné que dans toutes mes actions je n'ai jamais été dirigé que par le service de notre Mère la Sainte Eglise, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de travailler pour faire établir, le plus officiellement possible, d'une part la distinction fondamentale qui existe entre ceux qui ont été sacrés pour le service de l'Eglise et ceux qui ont profité de la crise pour abuser ce vieil Archevêque et se faire sacrer frauduleusement par lui, d'autre part la parfaite licéité des sacres conférés aux prêtres catholiques pour le service de l'Eglise.

Permettez que je vous fasse remarquer que dans la démarche que j'entreprends auprès de vous, je n'aurai rien à gagner en dehors de l'humiliation qu'il me faudra subir pour reconnaître publiquement que je m'étais trompé au sujet de ces sacres. Pour quelle raison est-ce que je me décide malgré tout à poursuivre cette entreprise ? D'abord parce que je suis honnête et qu'un honnête homme ne doit pas hésiter à reconnaître qu'il s'est trompé quand il s'est trompé, et surtout parce que, ayant voué ma vie à la Sainte Eglise, je tiens à la servir jusqu'à la fin. C'est donc le seul service de l'Eglise qui me pousse à vous proposer une rencontre.

Si, comme je l'espère, vous acceptez ma proposition, je suis disposé à vous recevoir à Tours ou à vous rencontrer ailleurs. Je voudrais que Monsieur l'abbé Schoonbroodt serve d'interprète puisque je ne comprends pas l'allemand. Dans le cas où vous auriez des difficultés à écrire le français, vous pouvez m'écrire dans votre langue, parmi les personnes qui viennent à ma messe il y a un professeur d'allemand qui se fera un plaisir de me traduire votre réponse.

Que Dieu vous éclaire, Messieurs, et qu'il vous incline à accepter ma proposition. Dans cette espérance, je vous assure l'un et l'autre de toute ma considération.

Père Noël BARBARA



P.S. J'envoie copie de cette lettre à Monsieur l'abbé Schoonbroodt.